APPEL D'OFFRES

Selection d'un organisme d'exécution

Prestations de communication et de mise en œuvre

Entité proposante / Annonceur	**Vendée Qualité** Organisme de Defense et de Gestion ZI de la Folie 12 rue Jacques Moindreau 85310 La Chaize le Vicomte contact@vendeequalite.fr SIREN : 51369004000037 N° TVA Intra : FR92513690040 N° RNA : W853000532
Forme juridique	Association loi 1901
Programme	A land of expertise and specificities: Vendée producers are committed to promoting European quality labels
Acronyme	Vendée Quali-Basket
Appel	AGRIP-SIMPLE-2026-IM-EU-QS
Cadre	Règlement (UE) n° 1144/2014



1. Objet et contexte de la consultation

Vendée Qualité, Organisme de Defense et de Gestion, coordinateur du programme « Vendée Quali-Basket », lance une consultation afin de sélectionner un organisme d'exécution chargé d'accompagner la conception, la production et la mise en œuvre des actions de communication prévues dans le programme présenté au titre de l'appel AGRIP-SIMPLE-2026-IM-EU-QS.
Le projet vise à promouvoir les systèmes européens et français de qualité, principalement l'Indication Géographique Protégée (IGP) et, de manière secondaire, le Label Rouge (LR), au moyen d'un panier de 14 filières vendéennes. Il poursuit deux objectifs généraux : développer la notoriété de l'IGP et améliorer la compréhension des garanties et valeurs portées par l'IGP et le LR.
Le programme est prévu sur 36 mois, cofinancé par l'Union européenne à hauteur de 70% et par Vendée Qualité à hauteur de 30%.
La présente consultation concerne les prestations externes de communication identifiées dans le dossier technique, sans transfert au titulaire des tâches de coordination, de gestion administrative ou financière qui demeurent sous la responsabilité de Vendée Qualité.

2. Cadre réglementaire et principes de sélection

La consultation s'inscrit notamment dans le cadre du règlement (UE) n° 1144/2014 relatif aux actions d'information et de promotion concernant les produits agricoles, de ses textes d'application, de la convention de subvention et des prescriptions de FranceAgriMer applicables à l'appel 2026.

La sélection est conduite conformément à :

- le règlement (UE) n°1144/2014 du Parlement européen et du Conseil (art. 6 et 10) ;
- le règlement délégué (UE) 2015/1829 de la Commission (art. 2 – procédure de mise en concurrence des organismes d'exécution) ;
- le règlement d'exécution (UE) 2015/1831 ;
- la convention de subvention signée avec FranceAgriMer et le modèle de convention de subvention de l'Union ;
- les lignes directrices de la Commission et la « Procédure de mise en concurrence à suivre par les entités proposantes » (FranceAgriMer, version 2025).

- La sélection recherche le meilleur rapport qualité-prix, dans le respect de l'égalité de traitement, de la transparence, de la traçabilité de la décision et de l'absence de conflit d'intérêts.
- Le candidat et ses éventuels sous-traitants doivent déclarer tout lien susceptible d'affecter leur indépendance ou l'impartialité de la procédure.
- Les tâches de gestion du projet et les responsabilités du bénéficiaire ne peuvent être sous-traitées.
- Toute prestation et toute dépense doivent être rattachables au programme, justifiées, traçables et conformes à la convention de subvention. Une dépense engage avant la date de signature de la convention ou non conforme sera ineligible.
- Le titulaire respecte les obligations de visibilité du financement de l'Union, les règles d'usage de la signature « Enjoy, it's from Europe » et les mentions obligatoires applicables sur tous les supports.
- Les actions ne doivent pas constituer une publicité de marques commerciales individuelles. Les références à des produits, opérateurs, enseignes ou événements ne sont admises que dans le respect des règles du programme.

3. Présentation synthétique du programme

Élément	Description
Territoire et marché	France, avec une combinaison d'actions nationales et d'actions concentrées en Vendée, Pays de la Loire, Bretagne et Île-de-France.
Produits et régimes	Panier de 14 filières vendéennes certifiées IGP et/ou Label Rouge : productions animales et végétales, produits bruts ou transformés. Cf Vendée-Qualite.com
Durée	36 mois, de M1 à M36.
Objectif 1	Développer la notoriété de l'IGP auprès des consommateurs.
Objectif 2	Améliorer la compréhension des garanties de l'IGP et, secondairement, du Label Rouge.
Orientation	Rajeunissement des publics grâce au digital, aux actions terrain, à la pédagogie et aux prescripteurs.
Portée estimée	Environ 17 millions de personnes appartenant aux groupes cibles identifiés dans le dossier technique.

4. Publics cibles

Code	Public	Enjeu principal
A	Jeunes actifs de 25 à 49 ans, CSP intermédiaires et CSP+	Rajeunir la consommation, accroître la notoriété et la compréhension des SIQO.
B	Étudiants, scolaires et apprentis de 15 à 24 ans	Intégrer les IGP et LR dans les apprentissages des futurs professionnels et consommateurs.
C	Distributeurs, acheteurs, responsables marketing, artisans et restaurateurs	Améliorer la connaissance, la mise en avant et la commercialisation des produits certifiés.
D	Touristes présents en Vendée	Faire découvrir les IGP et LR grâce au patrimoine gastronomique vendéen.
E	Journalistes et partenaires médias, cible indirecte	Amplifier la portée auprès des cibles.

5. Périmètre de la consultation et allotissement

La consultation est structurée en quatre lots fonctionnels. Un candidat peut répondre à un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Chaque lot donne lieu à une offre technique et financière distincte. Vendée Qualité peut attribuer les lots séparément.

Lot	Intitulé	Nom du sous traitant	Correspondance programme	Budget externe indicatif HT
1	Stratégie, identité, contenus et supports	Agence de Communictaion	T2.1, Relations presse T2.2, Evenements presse T3.1, Création des pages dédiées à la campagne du site web T4.1, Achat de bannières internet T5.1, Création de l'identité de la campagne T5.2, Création de contenus Vidéos T5.3, Création de supports terrain T6.6, Partenariat skipper du Vendée Globe Arnaud Boissière T8.4, Jeux de société pédagogique SIQO	368 319,29 €
2	Web TV et production audiovisuelle éditorialisée	Société de production TV	T2.4, Partenariat WebTV	63 690,00 €
3	Influence et amplification digitale	Deux influenceurs	T2.3, influenceurs	24 000,00 €
4	Médiatisation et partenariats TV	Société de production TV	T4.2, Parrainage d'émissions culinaires TV grand public	42 000,00 €

Budgets indicatifs : les montants ci-dessus proviennent des estimations de sous-traitance du dossier technique. Ils constituent des plafonds ou enveloppes de référence à confirmer et n'emportent aucun engagement d'achat avant la signature du contrat et la confirmation de l'éligibilité du programme.

6. Cahier des charges par lot

6.1 Lot 1 - Stratégie, identité, contenus et supports

Le titulaire assure la cohérence stratégique et créative de la campagne, puis la déclinaison des éléments retenus sur les supports presse, numériques, audiovisuels et terrain. Les missions attendues comprennent :

- Conseil stratégique, plateforme de communication, ligne éditoriale et architecture des messages, en articulation avec les objectifs IGP/LR et les cinq cibles.
- Création de l'identité de campagne : signature, logo ou cartouche identitaire, charte graphique, territoires visuels, images de référence, argumentaires, éléments de langage et mots-clés.
- Relations presse : conception et impression d'un dossier de presse à 6 000 exemplaires, rédaction de 6 communiqués par an et de 4 publireportages par an.
- Conception éditoriale et scénarisation de 6 repas presse et 2 voyages de presse sur la durée du programme.
- Création des pages dédiées à Vendée Quali-Basket sur le site existant de Vendée Qualité, avec possibilité d'actualisation autonome par l'équipe interne.
- Conception et production de 10 bannières web par an, livrées dans les formats nécessaires à leur diffusion.
- Production vidéo : adaptation de films existants aux codes de campagne, création de 3 films filières et d'un film générique.
- Création et fabrication des supports terrain : livret de 80 pages à 10 000 exemplaires, parcours pédagogique de 17 roll-up, supports de stands POS et salons, 14 flyers produits à 3 000 exemplaires chacun, goodies et panneaux signalétiques.
- Conseil permanent, préparation des validations, suivi de fabrication, contrôle qualité et remise des fichiers sources et fichiers d'exécution.
- Partenariat avec un skipper du Vendée Globe Arnaud Boissière
- Création d'un jeux de société pédagogique sur les SIQO

Le candidat proposera un calendrier de production réaliste respectant en particulier les jalons suivants: identité de campagne entre M1 et M3 ; pages web entre M1 et M6 ; production vidéo principalement entre M3 et M12 ; supports terrain entre M4 et M27 ; prestations presse jusqu'à M36.

6.2 Lot 2 - Web TV et production audiovisuelle éditorialisée

Le titulaire conçoit, produit et diffuse le programme Web TV « Au cœur de l'excellence IGP et LR » de M2 à M35. Le dispositif prévisionnel comprend, chaque année :

- 4 émissions au format long, soit une émission par trimestre ;
- 52 contenus courts destinés principalement aux réseaux sociaux ;
- 12 émissions événementielles tournées notamment lors de 6 salons ;
- la création, l'administration et l'animation éditoriale de la chaîne ou de l'espace de diffusion ;
- la préparation éditoriale, le repérage, le tournage, la prise de son, le montage, le sous-titrage, l'habillage, la mise en ligne et la remise des fichiers masters et sources ;
- la collecte des autorisations nécessaires et le reporting des performances de diffusion.
 Les contenus devront mettre en valeur les systèmes de qualité, leurs garanties, les producteurs, les transformateurs et les usages des produits, sans transformer la campagne en promotion de marques commerciales.

6.3 Lot 3 - Influence et amplification digitale

Le titulaire propose et coordonne une stratégie d'influence Food cohérente avec les cibles. Le dispositif de référence prévoit la mobilisation de deux profils, un macro-influenceur et un méga-influenceur, au cours des années 2 et 3, avec 8 publications par année, soit 16 publications au total.

- Sélection argumentée des profils sur la base de la qualité et de l'authenticité de l'audience, du taux d'engagement, de l'affinité éditoriale et de la conformité éthique.
- Proposition de concepts de contenus liés aux événements du programme : voyages ou repas presse, salons, master class et autres actions terrain.
- Contractualisation, gestion des droits, validation préalable des contenus, identification claire des partenariats commerciaux et respect des obligations réglementaires.
- Transmission de statistiques vérifiables : portée, impressions, vues, engagement, clics, profils d'audience et contenus publiés.
- Mesures de prévention de la fraude, de contrôle de la brand safety et de gestion des risques réputationnels.

6.4 Lot 4 - Médiatisation et partenariats TV

Le titulaire accompagne Vendée Qualité dans l'identification, la négociation, la coordination et le suivi de partenariats ou parrainages avec des programmes culinaires de chaînes nationales françaises. Le dossier technique envisage cinq opérations sur la durée du programme : deux en année 1, une en année 2 et deux en année 3.

- Conseil sur les programmes, formats et fenêtres de diffusion les plus pertinents au regard des cibles A et D.
- Interface avec les régies, chaînes et sociétés de production ; négociation des conditions et sécurisation des engagements.
- Coordination éditoriale et technique, choix des produits et validation des contenus avec Vendée Qualité.
- Respect des règles de visibilité de l'Union et de non-promotion des marques individuelles.
- Remise des preuves de diffusion et des données d'audience, ainsi que d'un bilan par opération.

7. Exigences communes à tous les lots

Cohérence avec la stratégie globale de Vendée Quali-Basket, avec les objectifs de notoriété et de compréhension de l'IGP et du Label Rouge.

- Validation préalable par Vendée Qualité de toute création, prise de parole, achat, diffusion ou engagement financier.
- Intégration des logos, mentions et règles graphiques européennes en vigueur ; adaptation rapide en cas d'observation de FranceAgriMer ou de la Commission.
- Accessibilité des contenus numériques, sous-titrage des vidéos, droits à l'image, droits musicaux et licences permettant l'exploitation prévue.
- Respect du RGPD et description des traitements de données éventuellement mis en œuvre.
- Archivage des devis, bons à tirer, contrats, preuves de diffusion, factures, livrables et indicateurs nécessaires aux contrôles.
- Remise des livrables dans des formats ouverts et exploitables ainsi que des fichiers sources, selon la matrice de livrables validée au démarrage.
- Réunions de lancement et de suivi, points d'alerte, tableaux de bord et contribution aux comités de pilotage ou de suivi lorsque Vendée Qualité le demande.
- Obligation d'alerte immédiate en cas de retard, surcoût, indisponibilité d'un média, risque de non-conformité ou difficulté susceptible d'affecter les objectifs.

8. Gouvernance et articulation des responsabilités

Vendée Qualité conserve la direction du programme, la validation stratégique et éditoriale, la gestion administrative et financière, les relations avec FranceAgriMer et la Commission, ainsi que la coordination entre les lots. Le ou les titulaires interviennent comme organismes d'exécution sur les tâches confiées.

Acteur	Responsabilités principales
Vendée Qualité	Briefs, décisions, validations, mobilisation des filières, coordination du programme, suivi financier et réglementaire.
Titulaire	Conseil et exécution des prestations du lot, production des livrables, contrôle qualité, respect des délais, traçabilité et reporting.
Sous-traitants du titulaire	Intervention uniquement après déclaration et accord, sous la responsabilité intégrale du titulaire.
Comités COPIL/COS	Orientation, validation des jalons, suivi des livrables et des indicateurs selon l'organisation du programme.

9. Livrables, reporting et indicateurs

Chaque offre doit inclure une matrice de livrables précisant pour chaque production : responsable, calendrier, format, volume, circuit de validation, critères de recette et preuves à remettre. Le reporting devra permettre de relier les actions exécutées aux indicateurs du programme.

- Tableau de bord mensuel ou trimestriel selon le lot, comprenant l'avancement, le budget engagé, les risques, les décisions attendues et les prochaines étapes.
- Bilan annuel et bilan final avec inventaire des livrables, résultats quantitatifs et qualitatifs, analyse des écarts et recommandations.
- Preuves d'exécution : liens, captures, exemplaires, bons à tirer, feuilles de présence, attestations de diffusion, rapports médias, statistiques natives et factures.
- Indicateurs adaptés au lot : publications et retombées, portée, vues, engagement, trafic, téléchargements, leads professionnels, volumes diffusés, audiences et qualité des contacts.
- Remise des données dans un format exploitable par Vendée Qualité et par l'organisme évaluateur indépendant.

10. Durée, calendrier contractuel et lieux d'exécution

La durée prévisionnelle du programme est de 36 mois. Les prestations commencent à la date indiquée dans l'ordre de service ou le contrat, sous réserve de la signature de la convention de subvention et de la confirmation de l'éligibilité des dépenses.

Jalon de consultation	Date
Publication / envoi du dossier de consultation	13/11/2026
Date limite de questions par courriel : contact@vendeequalite.fr	30/11/2026
Reponses de l'Entité proposante	03/12/2026
Date limite de remise des offres par courriel : contact@vendeequalite.fr	08/12/2026 à 00H00 heure de Paris
Analyse des offres	09/12/2026
Auditions éventuelles	Entre le 14 et le 18/12/2026
Notification du choix au candidat retenu	18/12/2026
Signature du contrat	01/01/2027 à confirmer selon convention de subvention
Démarrage prévisionnel	01/01/2027 à confirmer selon convention de subvention

Les prestations peuvent être exécutées à distance, dans les locaux du titulaire, dans les locaux de Vendée Qualité et sur les lieux des actions. Des déplacements sont notamment susceptibles d'avoir lieu en Vendée, à Paris, Nantes, Angers et Lyon, ainsi que dans les régions Pays de la Loire, Bretagne et Île-de-France.

11. Contenu du dossier de candidature

Les candidats remettent une offre comprenant :

1. **Lettre de candidature** signée (modèle en annexe 1), avec identification complète : raison sociale, forme juridique, capital, effectif, expérience ;

2. **Mémoire technique** : compréhension du contexte et des objectifs du programme, méthodologie, plan de travail, planning prévisionnel, équipe dédiée, références d'actions comparables minimum 3.

3. **Mémoire financier** : budget détaillé par lot et par nature de dépense (HT et TTC), le cas échéant par marché cible.
 Toute réserve, exclusion ou dépendance susceptible de modifier le prix doit être explicitement indiquée. Une offre anormalement basse ou insuffisamment détaillée pourra faire l'objet d'une demande de justification.

4. **Justificatifs d'aptitude** :
 - attestation de vigilance fiscale et sociale ou équivalent (moins de six mois) ;
 - comptes annuels ou attestation bancaire des deux derniers exercices ;
 - assurance responsabilité civile professionnelle ;
 - déclaration sur l'honneur de ne pas être en situation d'interdiction de soumissionner ;
 - déclaration d'absence de conflits d'intérêts (annexe 2) ;

5. **Déclaration de sous-traitance** éventuelle, avec identification des sous-traitants.

Les offres incomplètes au regard des pièces d'aptitude pourront être écartées.

12. Aptitude et recevabilité

Avant l'ananlyse des offres, Vendée Qualité vérifie la recevabilité administrative et l'aptitude économique, financière, technique et professionnelle des candidats. Sont notamment appréciés :

- la capacité financière proportionnée au montant et à la durée du lot ;
- les moyens humains et techniques disponibles ;
- l'expérience en communication agroalimentaire, agricole, institutionnelle ou européenne ;
- la maîtrise des contraintes de communication sur les systèmes de qualité et des règles de justification ;
- la capacité à intervenir sur le marché français et les territoires concernés ;
- pour les lots 2 et 4, les capacités réelles de production ou d'accès aux médias ;
- pour le lot 3, la capacité à vérifier les audiences et à encadrer juridiquement les partenariats d'influence.

13. Critères de jugement des offres

Les offres recevables sont évaluées lot par lot sur 100 points. La grille proposée ci-dessous privilégie la valeur technique tout en conservant une pondération significative du prix.

Critère	Pondération	Éléments appréciés
Compréhension et pertinence stratégique	15 %	Enjeux, objectifs, publics, SIQO, articulation des canaux.
Qualité de la réponse créative, éditoriale ou média	25 %	Force de la proposition, adéquation au lot, capacité de déclinaison.
Méthodologie, planning et organisation	20 %	Réalisme, gouvernance, validation, coordination, gestion des risques.
Équipe et références	10 %	Compétences, disponibilité, séniorité, expériences comparables.
Mesure, reporting et conformité	10 %	Indicateurs, preuves, contrôle qualité, règles UE, droits et RGPD.
Prix	20 %	Coût global, transparence, cohérence des hypothèses et rapport qualité-prix.

La note prix est calculée selon la formule : note prix = 15 × (prix de l'offre recevable la moins élevée / prix de l'offre analysée). Vendée Qualité peut demander des précisions, organiser des auditions des candidats dont l'offre est jugée recevable.

14. Modalités de remise des offres

Les offres sont transmises sous forme électronique sur contact@vendeequalite.fr, avant la date et l'heure limites soit le 07/12/2026 à 00H00. L'objet du message et les noms des fichiers doivent identifier clairement la consultation, le candidat et le ou les lots concernés.

- Les documents sont fournis en français. Les annexes techniques peuvent être en anglais à condition qu'un résumé en français permette leur analyse.
- Les prix sont exprimés en euros HT et TTC
- Toute offre reçue hors délai peut être écartée.
- Les questions sont adressées exclusivement au point de contact indiqué.
- Les candidats supportent leurs frais de préparation et de remise de l'offre.

15. Modalités de jugement

- Le marché est attribué au candidat présentant l'offre économiquement la plus avantageuse au vu des critères ci-dessus ;
- Les offres sont irrévocables pendant 90 jours à compter de la date limite de remise ;
- Vendée Qualité n'est pas tenue de suivre l'ordre de mérite et peut ne pas donner suite à la consultation ;
- Les candidats non retenus en sont informés par courriel.

16. Conditions d'exécution et de paiement

- **Durée** : durée du programme, 36 mois à compter de la signature de la convention de subvention;
- **Paiement** : versements sur facture, après validation des livrables et justificatifs conformes aux exigences de la convention (les justificatifs doivent permettre le contrôle par FranceAgriMer, la Commission et la Cour des comptes européenne) ;
- **Confidentialité et données** : clauses RGPD ;
- **Propriété intellectuelle** : cession des droits d'exploitation des créations à Vendée Qualité, dans la durée du programme ;
- **Audit** : le titulaire s'engage à fournir toute pièce justificative et à accepter les contrôles sur place ;
- **Avances / acomptes** : le cas échéant, alignés sur les paiements de l'Union à Vendée Qualité.

19. Annexes jointes au dossier

Annexe	Intitulé
Annexe 1	Lettre de candidature et déclaration sur l'honneur
Annexe 2	Déclaration d'absence de conflits d'intérêts et absence d'interdiction de soumissionner

Annexe 1 – Modèle de Lettre de candidature

À attention de : Vendée Qualité, ZI de la Folie, 12 rue Jacques Moindreau, 85310 la Chaize le Vicomte
Contact@vendeequalite.fr

Objet : Consultation pour la sélection d'un organisme d'exécution au titre du règlement (UE) n°1144/2014 – Lot N° 101347028, Vendée Quali-Basket : AGRIP-SIMPLE-PJG

Madame, Monsieur,

Nous soussigné(e)(s) **[raison sociale]**, représenté(e)(s) par **[nom, prénom, fonction]**, déclarons candidater à la consultation susvisée et soumettre une offre conforme au règlement de consultation.

1. Identification du candidat

Élément	Renseignement
Raison sociale	[]
Forme juridique et capital	[]
Siège social / adresse	[]
SIREN / SIRET / n° TVA intracommunautaire	[]
Courriel et téléphone du contact	[]
Effectif total	[]
Chiffre d'affaires des 3 derniers exercices	[N / N-1 / N-2]

2. Candidature

Nous candidatons au(x) lot(s) suivant(s) : [n° et intitulé(s)]. Nous nous engageons à :

- ne pas nous trouver en situation d'interdiction de soumissionner (redressement judiciaire, liquidation, interdictions légales, etc.) ;
- respecter les obligations du règlement (UE) n°1144/2014, de la convention de subvention et du présent règlement de consultation ;
- communiquer à l'Entité proposante toute pièce justificative exigée par FranceAgriMer, la Commission européenne ou la Cour des comptes européenne ;
- [pour l'évaluation : garantir notre indépendance vis-à-vis des autres organismes d'exécution du programme].

3. Pièces jointes

- Mémoire technique
- Mémoire financier
- Justificatifs d'aptitude (vigilance fiscale et sociale, comptes annuels, assurance RC)
- Déclaration de conflits d'intérêts signée (annexe 2)
 - Le cas échéant : déclaration de sous-traitance et identification des sous-traitants
 - Fait à [lieu], le [date]

[Signatures du représentant légal, avec mention « Lu et approuvé » et cachet de l'entreprise]

Annexe 2 – Déclaration de conflits d'intérêts et (pour l'évaluation) d ‘indépendance

Renseignements généraux

Élément	Renseignement
Nom du candidat	[]
Lot ou objet concerné	[]
Date de la déclaration	[]
Nom et fonction du signataire	[]

Déclaration

Je soussigné(e) **[nom, prénom, fonction]**, agissant en qualité de représentant légal de **[raison sociale]**, déclare sur l'honneur :

1. avoir pris connaissance des règles de prévention des conflits d'intérêts applicables aux fonds de l'Union européenne, notamment celles du règlement (UE) n°1144/2014, de la convention de subvention et du règlement de consultation ;
2. qu'il n'existe aucun lien (capitalistique, contractuel, familial ou personnel) entre [raison sociale] et :
 - les responsables et membres de l'Entité proposante impliqués dans la sélection ou le suivi du programme
 - les autres candidats et les autres organismes d'exécution du programme, susceptible d ‘influencer ou d'apparaître comme influençant, directement ou indirectement, l'objet de la présente consultation ;
3. ne pas être soumis(e) à une interdiction de soumissionner (art. 112 et 113 du décret n°2019-1344 relatif à la commande publique ou dispositions équivalentes applicables) ;
4. que si un conflit d'intérêts survient pendant la procédure ou l'exécution, j'en informerai immédiément et par écrit l'Entité proposante ;
5. que les renseignements fournis à l'appui de la candidature sont exacts et sincères.

Je reconnais que toute fausse déclaration, dissimulation ou omission peut entraîner l'écartement de l'offre, la résiliation du contrat, la récupération des montants versés et l'application des sanctions prévues par le règlement financier de l'Union.

Fait à [lieu], le [date]
[signature, cachet]